

Qu'est-ce que la ville intelligente ?

Argument du séminaire inaugural

- 8 juillet 2014 -

Si la pensée urbaine s'intéresse à l'organisation spatiale et fonctionnelle des villes à travers des objets ou des notions telles que les métropoles, le périurbain, ou encore les réseaux et les infrastructures, elle a toujours marqué ses réticences vis-à-vis des appellations génériques qui, sonnantes comme des slogans, seraient des obstacles à l'analyse. Ainsi, la ville, pourvue d'un qualificatif, telles la ville durable, la ville 2.0, la ville frugale, formerait moins un programme de recherche qu'elle ne témoignerait du caractère désormais quasi universel de notre condition d'urbain, forçant le recours à l'épithète pour décrire, au-delà de cette condition-même, tantôt ce qui est en train d'advenir et tantôt ce qu'il serait bon qu'il advienne.

La ville intelligente, la « smart city », n'échappe pas à la règle. **Entre autres tentatives de description du futur urbain, la « smart city » s'est récemment taillée une place de choix** et figure désormais en bonne place non seulement dans les discours des acteurs industriels, mais également dans les agendas institutionnels et dans les projets urbains. C'est déjà le cas du Grand Lyon qui s'est doté d'un programme « smart community ».

Non pas une catégorie d'analyse donc, mais pas non plus un fantasme, la ville intelligente ne serait-elle pas alors une de ces fictions auto-réalisatrices, pour reprendre l'expression d'Antoine Picon, qui modifierait les comportements, ceux des concepteurs comme ceux des usagers, de telle sorte qu'ils feraient advenir ce que la fiction annonce ? L'antériorité de la « ville cyborg » dans l'imaginaire technologique urbain plaide en ce sens. A moins qu'il ne s'agisse d'autre chose, de la mobilisation instrumentale et stratégique de ces récits et de ces images comme horizon d'attente « par défaut », justifiant ainsi des choix technologiques au bénéfice encore incertain, y compris pour leurs promoteurs.

L'intelligence n'est toutefois pas un qualificatif anodin. Il renvoie à des capacités de compréhension et d'adaptation, encore largement anthropomorphiques dans bien des représentations, capacités dont les villes pourraient se voir dotées. Il serait tentant de le mettre à l'épreuve et de discuter de l'intelligence comparée des villes et des systèmes urbains. Mais **ce serait faire un contre-sens**, du moins à ce stade de la réflexion. Comme se demander si un smart phone est *réellement* plus intelligent qu'un téléphone d'une génération antérieure ou qu'un autre instrument de communication. Ce qui importe c'est ce que recouvre en son entier le syntagme « ville intelligente » ou pour reprendre une formule à la mode, d'examiner « de quoi la ville intelligente est-elle le nom ? ». C'est en tout cas à cette condition qu'on pourra **en faire un objet de recherche** et non plus de spéculation.

Lorsque l'on examine son emploi, on constate qu'elle fait référence à **un modèle de fonctionnement urbain qui intégrerait, comme composante majeure de sa régulation et de son développement, l'usage des technologies de l'information et de la communication dans tous les domaines et à toutes les échelles**. Si elle semble sans équivoque pour ceux qui la mobilisent, permettant la déclinaison de démonstrateurs, de projets et de symposiums, il n'en demeure pas moins que sa définition est sujette à caution en raison de la pluralité des vues qui

se projettent derrière elle. Tantôt est invoquée l'optimisation en temps réel des fonctions urbaines grâce à l'intégration numérique des services en réseaux, tantôt celle du développement durable, tantôt encore celle de la compétitivité économique des territoires, ou encore la problématique du Big Data, puis celle de l'e-administration, de l'Internet des objets, des atteintes à la *privacy*, celle de la surveillance généralisée...

L'objet de ce séminaire n'est pas de dresser la liste exhaustive des promesses et menaces d'un nouveau modèle qui ravira les technophiles et désespérera les technophobes. **En posant la question « qu'est-ce que », nous entendons commencer par définir les propriétés matérielles de la smart city et les implications que cette nouvelle matérialité produira dans l'organisation des territoires.**

Lors d'un précédent rapport (*La ville intelligente, état des lieux et perspectives en France*, Etudes et documents n°73, novembre 2012), avait été associée à la question « qu'est-ce que » la question « qui » et avait été établie à cette fin une cartographie d'acteurs qui faisait ressortir le rôle prépondérant, quoique parfois indirect, des acteurs venus du monde des télécommunications et en particulier des dot-coms, ainsi que la reconfiguration des activités traditionnelles des services publics urbains en réseau.

L'intention de ce séminaire est, au-delà de cette séance inaugurale, de proposer des regards croisés qui, fondés sur la **ville intelligente comme matérialité et comme présence**, en examine les enjeux tant du point de vue de ceux, venus de l'industrie, qui en sont les porteurs, de ceux, venus de la recherche urbaine, en sont les scrutateurs critiques, que de ceux, venus des collectivités territoriales et des métiers de l'urbain, qui peuvent s'en faire les commanditaires, les relais ou les objecteurs, voire en proposer des « réagencements ».

Il est donc nécessaire, à côté des chercheurs, de laisser la parole aux acteurs privés, industriels et développeurs, (grands groupes, *spin off* et *start up*), mais aussi publics (collectivités...), pour **comprendre comment**, y compris dans ses éléments les plus « moléculaires », **la fabrique urbaine se réforme**, et déterminer ainsi **quelles seront les bases matérielles de la ville intelligente**.

Cette première séance donnera ainsi la parole à Antoine Picon, ingénieur, historien de l'architecture et professeur à Harvard, dont il a été évoqué plus haut les réflexions sur la nature double, pratique et discursive, de la ville intelligente. Immédiatement après il sera proposé à Dominique Lorrain d'évoquer la façon dont le monde des firmes dédiées aux services urbains en réseaux, après avoir été confronté au gigantisme des métropoles des pays émergents, se recompose sous l'impératif de la durabilité et de la sobriété. Quel paysage entrepreneurial, quelles formes d'administration du service et quels mécanismes d'intégration en émerge-t-il qui trouveraient dans la smart city leur traduction ou leur instrument ?

Après ces interventions savantes, il convient pour poursuivre notre démarche de donner la parole aux opérateurs et aux experts : collectivités et industriels. La question que nous entendons partager avec eux est celle de leur **vision de la ville intelligente**. Entendons-nous bien : il ne s'agit pas d'évoquer une vision de l'avenir mais bien une **conception à l'œuvre, des hypothèses de travail, ce qui est prometteur et ce qui est incertain**, ce qui marche et ce qui ne marche pas... Sans dévoiler un quelconque secret industriel ni exposer un modèle d'affaire, mettre en partage ces visions de façon à en discuter des implications techniques, économiques, urbaines et sociétales. La Commission européenne entend de ce point de vue pousser au développement d'expérimentations et de démonstrateurs proches d'une mise sur le marché. Anne Charreyron-Perchet, qui anime au Commissariat général au Développement durable, le groupe miroir français du *Joint Programming Initiative*, intitulé « Smart cities and communities » mettra en perspective ces travaux.

Enfin, la ville intelligente n'arrive toutefois pas à l'agenda des politiques urbaines hors de tout contexte social. La dérégulation d'un certain nombre de services autrefois publics et fondés sur logique tarifaire se traduit par une offre de prestation segmentée parfois inégalitaire si ce n'est excluante. Or, la dualisation et la privatisation des services publics et leur spécialisation par

clientèle s'opèrent de façon concomitante avec la dématérialisation des relations et des transactions qui les relient à leurs publics-clients (ceux susceptibles de choix). Ce qui leur est proposé, c'est d'abord cette dématérialité, laquelle est moins une dissolution spatiale qu'une fluidification temporelle : on évite le temps perdu du déplacement, on évite la queue et ses incidents sociaux. En ce sens, la smart city est à la fois promesse de fluidité mais aussi risque de sélectivité cinétique. Jamais l'idée de ville à deux vitesses n'aura été si proche de son acception littérale. C'est à Isabelle Baraud-Serfaty maître de conférences à Sciences Po et consultante en économie urbaine que nous demanderons une première mise en contexte de cette nouvelle « privatisation » à l'œuvre dans la ville intelligente.

Cette séance inaugurale, à la fois **problématisation et mise en contexte** de la ville intelligente, appelle, on l'aura compris, **d'autres séances** organisées sur le même mode. La question de l'avenir des réseaux, celle de la ville durable dont le paradigme vient s'entremêler avec celui de la ville intelligente, celle de la gouvernance urbaine du Big Data, et plusieurs autres encore à mûrir succèderont à ce premier séminaire. Les dates, pour certaines, en sont déjà fixées. L'idée et de poursuivre au fil des séances la réflexion qui sera entamée le 8 juillet 2014. Des comptes rendus seront diffusés entre chacune d'entre elles et l'ensemble débouchera sur la publication d'un rapport de synthèse au premier trimestre 2015.

Jean Daniélou
François Ménard